



INTERNATIONAL MONETARY FUND FACTSHEET

Exercice d'alerte avancée FMI-CSF

En novembre 2008, le G-20 a invité le FMI et le Conseil de stabilité financière (CSF) à œuvrer de concert dans la réalisation régulière d'un exercice d'alerte avancée (EAA). L'EAA évalue les risques à faible probabilité d'occurrence mais de gravité élevée pour les perspectives économiques mondiales et détermine comment les circonscrire. Il intègre les perspectives macroéconomiques et financières des risques systémiques à l'aide de divers instruments de mesure et de vastes consultations.

Intégration avec la surveillance du FMI

L'EAA s'inscrit dans les efforts que le FMI déploie pour améliorer la surveillance, surtout l'analyse des risques économiques, financiers, budgétaires et extérieurs ainsi que des retombées d'un secteur et d'un pays à l'autre. L'exercice est réalisé à intervalle semestriel, en étroite coordination avec la production des *Perspectives de l'économie mondiale*, du *Rapport sur la stabilité financière dans le monde* et du *Moniteur des finances publiques*, publications phare du FMI sur la surveillance mondiale. Les activités de surveillance au niveau national, régional et mondial servent au suivi des conclusions et recommandations de l'EAA.

Évaluation des risques systémiques majeurs

L'EAA a pour vocation d'examiner des risques peu probables mais plausibles qui nécessiteraient la recommandation de politiques pouvant différer de celles des projections de référence présentées dans les *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI, le *Rapport sur la stabilité financière dans le monde* et le *Moniteur des finances publiques*. Il ne s'agit pas d'essayer de prédire les crises, mais plutôt d'identifier les facteurs de vulnérabilité et les déclencheurs qui pourraient précipiter des crises systémiques, et de déterminer les moyens de les circonscrire, notamment par une action internationale concertée.

Collaboration avec le CSF

Le CSF représente les experts et décideurs des organes de supervision et des banques centrales des pays membres, ce qui complète les études et analyses multilatérales que conduit le FMI. Comme l'EAA vise à fournir une perspective intégrée des risques et des facteurs de vulnérabilité, le FMI et le CSF travaillent en étroite coopération, chacun y apportant sa propre perspective. Le FMI tend à s'occuper des questions macrofinancières et du risque souverain, et le CSF des questions de réglementation et de supervision du système financier.

Fondements analytiques

L'exercice s'appuie sur un large ensemble de travaux analytiques, d'informations des marchés et d'avis d'experts. Il utilise toute une panoplie d'instruments empiriques, de renseignements propres aux différents pays et marchés recueillis à la faveur des activités de surveillance ordinaire, des travaux sur les crises, ainsi que d'entretiens avec des opérateurs du marché, des universitaires et les autorités nationales. L'EAA suit aussi des indicateurs qui évaluent la vulnérabilité des pays aux crises macroéconomiques, financières, budgétaires et extérieures.

Communication des résultats

Après avoir été soumis à l'examen du Conseil d'administration du FMI et du CSF, les résultats de l'EAA sont présentés aux autorités au cours des réunions de printemps et de l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale. Ils servent aussi de base à la réflexion sur les risques à faible probabilité dans le cadre de la surveillance du FMI plus généralement.

Voir aussi *The IMF-FSB Early Warning Exercise: Design and Methodological Toolkit*, et «Les signaux de la prochaine crise» dans *le numéro de septembre 2009 de Finances & Développement*, disponibles sur le site <http://www.imf.org>.